

Accompagner la souffrance psychique au travail



Objectifs

Appréhender la souffrance psychique au travail et ses implications.

Découvrir et développer un réseau de professionnels en cas de situation avérée de burn-out.

S'approprier et mettre en œuvre des dispositifs de prévention à titre individuel et collectif.



2 JOURS

21 et 22 juin 2021 à Loos
08 et 09 nov. 2021 à Amiens

Pour une organisation dans
votre établissement : nous
consulter.



PUBLIC

Tous professionnels.



PRÉ-REQUIS

Aucun



ANIMATION

Noémie Blondeaux
Psychologue



GROUPE

Mini : 7 personnes
Maxi : 15 personnes



TARIF

2400 € en intra
300 €/pers. en inter
Étudiants, demandeurs d'em-
ploi : 160 € (sur justificatif)



Contenu

Découvrir et comprendre la souffrance psychique au travail

- Idées reçues et représentations sociales autour de la souffrance au travail.
- Contextualisation historique et chiffrée de la notion de souffrance psychique au travail.
- Définitions de termes : souffrance psychique, surmenage, dépression, burn-out et notions associées.
- Présentation des causes et des différentes phases.

Les spécificités de la souffrance psychique au travail

- Distinguer la souffrance psychique au travail d'autres troubles.
- Les comorbidités : exemple de la dépression et du trouble anxieux.
- Les prédispositions individuelles et les organisations du travail.
- Cadre légal et réseaux de professionnels sur lesquels s'appuyer.

Le repérage et la prévention de la souffrance psychique au travail

- L'obligation de prévention ?
- Les acteurs possibles de la prévention dans l'entreprise.
- La notion de management comportemental.
- Le repérage des déclencheurs potentiels pour mieux les prévoir.

Les interventions possibles sur le plan individuel et collectif

- Les aides et capacités à développer pour faire face au stress.
- Aider les personnes à dépasser le stress.
- Développer un réseau d'acteurs-relais de l'entreprise

Accompagner le retour au travail après un burn-out

- Le collectif d'accompagnement : une approche pluridisciplinaire.
- L'adaptation de la situation de travail : individuelle, environnementale, organisationnelle et sociale.
- Les pistes de réflexion à envisager au niveau du manager, des collègues et de la personne.



Modalités pédagogiques

Apports théoriques.

Exercice de réflexion en groupe.

Échanges à partir de support vidéo.

Étude de cas.



Délai d'accès

Toute demande de devis est traitée dans les 10 jours ouvrés. Après accord du devis, la programmation de la prestation se fera en collaboration avec le commanditaire.

En cas de personnalisation du programme, une proposition vous sera transmise pour répondre à vos besoins spécifiques.

Modalités d'évaluation

Les compétences et aptitudes acquises par le stagiaire lors de la formation seront évaluées par le biais d'un questionnaire, des mises en situation ou d'exercices. Un document sera remis à l'issue de la formation.



Si vous êtes en situation de handicap, indiquez-nous vos besoins par mail à eancelot@crehpsy-hdf.fr